



Mairie

Tél : 04 71 03 42 06

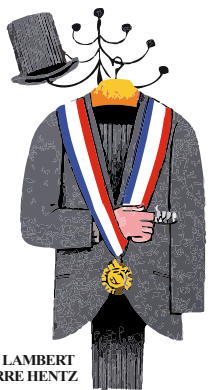
Fax : 04 71 03 76 59

chamalieresurloire@wanadoo.fr



Chamalières-sur-Loire

N°2 Mai 2009



YVAN LAMBERT
et PIERRE HENTZ

LE PRESIDENT
de CHARLES CHARRAS et ANDRE GILLE

Le 2 août 2009 :

LA BIENNALE DE Chamalières-sur-Loire

Hommage à Charles Charras



P.6

La compagnie Fabbrini - Charles Charras debout au centre



Communauté
de Communes
de l'Emblavez



Charles Charras P.4



Atouts touristiques P.11



Crue du 2 novembre 2008 P.12



ÉDITORIAL



Au Sommaire...

- P. 3 Infos pratiques
- P. 3 Etat civil
- P. 4 Gros plan
- P. 6 La Biennale
- P. 7 De délibérations en délibérations
- P. 9 Les chantiers
- P. 10 Le budget 2009
- P. 11 Les atouts touristiques
- P. 12 La crue du 2 novembre 2008
- P. 14 St-Jacques-de-Compostelle
- P. 14 Calendrier des manifestations
- P. 15 Vie locale
- P. 15 Salut les copains !
- P. 16 Les entreprises

Rédaction et photographie :
Commission communication

Conception et Réalisation :
Julien RONZE - Web créateur
www.web-createur.fr
Tél : 06 300 900 17

Impression :
COMPIRAM
42270 St-Priest-en-Jarez
Tél : 04 77 32 36 78

Chamalières-sur-Loire

Le Mot du Maire

Nous voici à l'heure de la parution du bulletin d'information n° 2 de Chamalières sur Loire. J'espère que vous y trouverez les informations que vous souhaitez avoir sur la vie de la commune.

D'abord un point sur l'avancée des projets en cours, l'appel d'offres pour les travaux d'aménagement des abords de l'église est en cours, les travaux devraient démarrer courant juin pour se terminer en fin d'année.

J'espère que ces travaux ne vous causeront pas trop de gêne. Je souhaite que ce soit une belle réussite, qui concrétisera la fin des grands travaux dans le bourg.

Nos employés communaux commencent à mettre en place une aire de jeux pour les enfants en dessous du parking. Je voudrais que ceux-ci puissent en profiter plutôt que de jouer dans certains endroits symboliques du bourg.

Vous trouverez aussi dans ce bulletin le budget de la commune, et vous pourrez y constater que la situation est saine et que l'investissement y tient une large place.

Je tiens à faire un point sur la situation du village de vacances. Après plusieurs réunions avec Monsieur le Préfet et les services administratifs de l'état, il en ressort que la partie basse, située en aléas très fort, devra être détruite, ceci bien entendu avec le maximum de subventions.

Quant à la partie haute, elle fait actuellement l'objet d'une étude destinée à accroître dans les meilleures conditions possibles la dimension touristique de notre village. Vous pouvez compter sur l'ensemble de l'équipe municipale pour valoriser ce site privilégié de Chamalières.

Cette année aura lieu la 1ère édition de la Biennale de Chamalières-sur-Loire. Cette manifestation dédiée au spectacle vivant rendra un hommage appuyé à Mr Charles CHARRAS que nous considérons comme un enfant du pays. Elle se déroulera le dimanche 2 août avec notamment la représentation d'une célèbre pièce de Charles Charras : "Le Président". Venez nombreux !

Pour conclure, je tiens à remercier la commission communication pour le travail effectué pour la composition de ce bulletin, je vous en souhaite une très bonne lecture.

Jean-Julien Dérail

Informations Pratiques

Horaires des Trains

SICTOM Tél/fax 04 71 57 40 64
Déchetterie St Vincent
04 71 08 59 75

Justificatif de domicile (facture SICTOM)

BIBLIOTHEQUES DE L'EMBLAVEZ (Chamalières)

Tél 04 71 03 49 99

<http://emblavez.bibli.fr>

TIR SPORTIF DE L'EMBLAVEZ

Tél/Fax 04 71 08 16 89

tsbe@tsbe.fr - www.tsbe.net

CENTRE AQUA PASSION (Lavoûte-sur-Loire)

Tél 04 71 08 15 71 - Fax 04 71 08 18 55

ECOLE DE MUSIQUE

Tél 04 71 03 79 72 - Fax 04 71 03 40 77

r.angenieux@cc-emblavez.fr - www.emi-emblavez.fr

ADEC

Tél 04 71 03 49 99

contact@cc-emblavez.fr - www.cc-emblavez.fr

SYNDICAT DES EAUX DU VELAY

Tél 04 71 02 12 13 - Fax 04 71 02 02 52

EDF

Tél 0 810 333 043 (dépannage)

FRANCE TELECOM

Tél 10 13 (dépannage particuliers)

POMPIERS

Tél 18

GENDARMERIE

Tél 17

SAMU

Tél 15 ou 112

MEDECINS:

ROUSSEAU Yves (Beaulieu) 04 71 08 13 15

AYAT Philippe (Retournac) 04 71 59 40 68

BUTEZ Christine (Lavoûte/Loire) 04 71 08 55 38

COJAN Patrick (Rosières) 04 71 57 43 34

LUTZ Alain (Retournac) 04 71 65 26 90

GUINAND Roland (Vorey) 04 71 03 48 34

INFIRMIER Cédric GERY:

04 71 03 42 03

MAIRIE

Tél 04 71 03 42 06

Fax 04 71 03 76 59

chamalieresurloire@wanadoo.fr

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

de 9h à 11h15 et de 14 à 16h15

Le Samedi de 9h à 11h15

Permanence du Maire et

des Adjointes les Mardi et

Jeudi matin de 10h à 12h

TARIFS SALLE POLYVALENTE

Commune Hors commune

- repas particulier, apéritif :

130 € 205 €

- mariage, réveillon, repas particulier :

250 € 350 €

- repas dansant association :

100 € 220 €

- concours :

100 € 220 €

- repas commerçant :

170 € 240 €

- mariage, réveillon, commerçant :

230 € 330 €

- réveillon association :

POSTE - BOULANGERIE

Tél 04 71 03 43 52

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'EMBLAVEZ

Tél 04 71 03 79 72

Fax 04 71 03 40 77

contact@cc-emblavez.fr

www.cc-emblavez.fr

ASSISTANTE SOCIALE (Retournac)

Tél 04 71 59 43 36 et

04 71 65 23 92

Fax 04 71 59 47 08

N° APPEL CRUE

www.vigicrues.ecologie.gouv.fr

Office de Tourisme

Tél/Fax : 04 71 03 44 67

Horaires d'ouverture :

Du 1er Avril au 31 Octobre :

• le mercredi et vendredi : 14h - 17h

Du 1er Novembre au 31 Mars :

• S'adresser à l'OT de Vorey-sur-Arzon

Été :

Juin et Septembre :

• Du mercredi au vendredi : 10h - 12h et 14h - 17h

• Visite guidée de l'église : samedi et dimanche 14h30

Juillet et Août :

• Du mercredi au dimanche : 14h - 18h30

• Visite guidée de l'église : du mercredi au dimanche à 15h30

Pour plus de renseignements sur les visites guidées de l'église romane de Chamalières-sur-Loire s'adresser à l'office de tourisme.

Les visites guidées débutent sur le parvis.

Etat Civil

Naissances

GIBERT Capucine 14 août 2008

CAIGNEAUX Céleste 23 septembre 2008

COLLARD Clara 5 avril 2009

Mariages

MUGNEROT Bernard 6 septembre 2008

WANHEMS Frédérique

RIOUFREYT Maurice 18 avril 2009

NGO MINLEND Marie Thérèse

Décès

RETIF Marcel 1 janvier 2009

PETIT Jean Pierre 13 janvier 2009

VARENNE née BARRAL Louise 9 avril 2009

ENVIRONNEMENT

Pour le bien de tous, il est souhaitable de ne pas jeter de détritrus (même verdure) en bordure de la Loire, des routes et des chemins. Nous vous remercions par avance de bien vouloir utiliser les déchetteries conçues à cet usage.

La Municipalité

Gros plan sur Charles Charras

Auteur, comédien, poète, professeur à l'école de théâtre Charles Dullin (où il forme les plus grands : Jean-Louis Trintignant, Jean-Claude Drouot, Pierre Santini, Romain Bouteille, Pierre Richard, Robin Renucci...), Charles Charras est un homme de théâtre réputé qui a marqué plusieurs générations d'acteurs et de spectateurs...

Vous l'avez sans doute remarqué à Chamalières... Vaillant papy toujours vêtu d'un short, il arpente en été les chemins de la commune. S'il affectionne les bords de Loire, il taille aussi la route vers Chamboulives, Mans ou Ventressac, « pour y chercher l'eau pure de la fontaine ». Sur les coups de midi, il se restaure chez Ganivet-Charroin. Et puis après, il se retire chez lui, dans l'ancienne vicairie du village, où il s'adonne à l'écriture, le classement d'archives ou la sculpture... Pour lui, un carré de légumes est aussi beau qu'un carré de fleurs. C'est dire si Charles adore les jardins. Le sien est accroché à la montagne. Un petit morceau de paradis qui couronne le champ des plaisirs d'une villégiature à Chamalières-sur-Loire...



Charles Charras



C. Charras - J. Fabbri

L'homme de théâtre

Charles Charras est né le 28 juillet 1920 à Saint-Etienne, rue du Treuil. Son père est dessinateur industriel et fonde sa propre affaire : un bureau d'études pour les installations de lavage, de manutention et pour les dépôts de brevets d'invention. Sa mère est employée à la Trésorerie Générale. Petit-fils de mineur du côté du père, de sous-officier du côté de la mère, Charles Charras passe une enfance heureuse dans sa ville natale où il garde le souvenir des tramways courant partout, des reliefs des crassiers des mines et des représentations du petit cirque Bureau... Ses vacances, il les passe en partie à Chamalières. Essentiellement pour Pâques. Ses grands-parents paternels s'y sont retirés dans une petite maison dont Charles garde une nostalgie éternelle... Mais nous y reviendrons...

C'est au lycée que Charles monte pour la première fois sur des planches. C'est là aussi qu'il écrit sa première pièce (« La Pension Corbillard »). Après le baccalauréat, il quitte Saint-Etienne pour Lyon où il fait une année en Cagne (préparation à l'école normale supérieure). Ensuite, il entreprend une licence d'allemand et fonde avec quelques camarades un théâtre universitaire et un cabaret dans lesquels il s'exerce au métier d'auteur et de comédien...

Mais sa carrière d'homme de théâtre commence véritablement à Paris, avec sa rencontre avec Charles Dullin, l'un des plus grands acteurs et animateurs de théâtre de son temps, qui a fondé en 1921 une école de théâtre. Charles Charras y prend des cours réguliers, le soir, après avoir quitté le lycée Voltaire où il enseigne l'allemand. Nous sommes en 1946. Charles vient de se marier avec Eugénie Bourgier dont il aura deux filles : Marie-Odile et Geneviève. Un an plus tard, sur proposition de l'acteur Lucien Arnaud, Charles devient le secrétaire de Dullin. Ce dernier, séduit par ses talents de poète, ne tarde pas à lui confier un cours de diction des vers. Cette fois-ci, ça y est, Charles Charras est entré de plein pied dans le monde du théâtre. Il devient le factotum de Dullin qui considère très vite que Charles « a son mot à dire dans sa génération ». Car Charles continue de suivre les cours de l'école, participe aux spectacles, remplit la fonction de lecteur dans le cadre de la commission de « L'aide à la première pièce » créée à l'initiative du ministère de la culture. Trois années d'apprentissage exceptionnelles qui s'achèvent avec la mort de Charles Dullin, le 11 décembre 1949.

1949, une année qui marque véritablement le démarrage de la carrière de Charles en tant que comédien et auteur. Enregistrement de sa première pièce « Parade pour mon ami Pierrot » dans le cadre de la Radio-Diffusion. Premier rôle dans une pièce à succès « A chacun selon sa faim » de Jean Mogin (mise en scène : Raymond Hermantier). Un succès qui lui vaut d'entrer dans la troupe Hermantier en 1951. Il enchaîne avec l'adaptation de la « Marie Stuart » de Schiller (grand succès - 150 représentations) et celle de « La Maison Brûlée » de Strindberg (excellent article de Ionesco).

Dans le même temps, il suit les cours de l'école du Louvre. Cinq années d'études sur toutes les grandes formes d'art, qu'il conclut par une thèse sur « L'influence du metteur en scène sur la décoration chez Gémier, Copeau et les théâtres du Cartel ».

1953 est également une année importante dans la carrière de Charles. Elle est l'année de sa rencontre avec Jacques Fabbri. Ce dernier l'a vu jouer au cabaret (sur des textes d'Alphonse Allais) et décide de l'accepter dans sa troupe. L'aventure va durer dix sept ans. Dix sept ans de « plaisir, d'amitié, de marginalisme joyeux ». Charles Charras joue aux côtés de Jacques Fabbri, Arlette Gilbert, Raymond Devos, Sophie Desmarests, Rosy Varte, André Gille, Romain Bouteille, Claude Piéplu, et tant d'autres encore...

Parallèlement, il poursuit son activité de professeur à l'école de théâtre Charles Dullin et sa carrière d'auteur. Adaptation de « Don Carlos », des « Joyeuses commères de Windsor », de « Le songe d'une nuit d'été »... Séries d'émissions et de pièces radiophoniques, dont « Cinquante minutes d'attente », pour laquelle il obtient le prix de la pièce comique de la RTF en décembre 1955 (pièce jouée notamment par Michel Simon et Carette).

En 1969, la compagnie Jacques Fabbri cesse son activité, mais tout son répertoire est repris à la télévision dans le cadre de la célèbre émission « Au théâtre ce soir », donnant l'occasion à toute l'équipe d'acteurs de se retrouver pour jouer...



C. Charras et ses élèves

La fin de l'aventure Fabbri marque également le début d'une collaboration étroite entre Charles Charras et André Gille. A leur actif, souvent jouées avec succès, plusieurs adaptations de pièces de théâtre (Don César de Bazan, Le Recueil de Ghéardi, Le Banqueroutier, Fra Diavolo, Tom Jones...), ainsi que plusieurs œuvres originales de théâtre ou télévision (Le Buffet, Tu t'imagines Guerillero, Sainte Machine, Le Président...).

« Le Président ». Revenons sur cette œuvre originale qui reste sans aucun doute le plus grand succès de la carrière de Charles Charras. Plus de 3000 représentations à ce jour. Une pièce jouée pendant 8 ans d'affilée aux cafés-théâtre « Le Fanal » et « Au Bec-Fin » à Paris. Ecrite sous Pompidou, créée sous Giscard au festival de Carcassonne, elle poursuit sa carrière sous Mitterrand et Sarkozy. On y retrouve un président de la République dans un stand de brocante au marché aux puces, qui s'interroge sur la teneur et l'étendue de ses pouvoirs. Charles Charras assurera lui-même la quasi totalité des représentations de la pièce.

Le travail de collaboration avec André Gille n'empêche pas celui que Max Favalelli qualifiait de « redoutable pince-sans-rire » de continuer d'écrire de nombreuses œuvres ou adaptations personnelles pour la plupart jouées au théâtre ou diffusées à la radio. Citons pêle-mêle : « Peines d'amour perdues », « Comme il vous plaira », « La Guerre de Rochetontaine », « Pour l'âme de son âme », « Le Prince de l'Escurial », « Le Capitaine de Koepenick », « Robert Macaire », « Dédé-Miroir », « Charles Boissard », « Le Roi tatoué », « Si on veut aller par là »... la liste, bien sûr, n'étant pas exhaustive...

Enfin, de 1995 à 2006, Charles Charras écrit une douzaine de pièces de théâtre pour Robin Renucci, dans le cadre des « Rencontres théâtrales » qui se déroulent tous les ans en Haute-Corse.

N'oublions pas pour conclure cette petite biographie que Charles Charras fait partie depuis 1976 des diverses commissions de la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques (SACD) qui a pour mission de protéger les droits des auteurs, mais surtout qu'il est un poète reconnu. A ce jour, il a écrit 8 recueils de poèmes, dont l'un : « Le Cœur dans le Chapeau » a reçu le prix de l'Académie française en 1981 et le prix de la Maison de la Poésie en 1988.



Sculpteur à ses heures

Chamaliérois de cœur

Lorsqu'il était enfant, Charles Charras passait ses vacances de Pâques chez ses grands-parents paternels, qui s'étaient retirés à Chamalières après une vie de labeur.

Il y venait toujours en moto, assis à califourchon entre ses parents, découvrant derrière une nappe de brouillard ou dans l'air parfumé du printemps naissant les reliefs épiques de la petite bourgade vellave.

De son grand-père, mort trop tôt lorsqu'il avait 5 ans, il se souvient des « taches bleues sur le visage qui lui venaient des éclats de charbon », et des deux petites chèvres blanches que ce dernier emmenait paître de l'autre côté de la voie de chemin de fer... Les animaux l'enchantèrent. Les poules de la grand-mère. Les chauves-souris du crépuscule. Les ablettes et les gougeons qu'il pêchait dans la Loire au fil du courant. Tout n'était que douceur... Il aimait les bords de Loire, les pervenches au flanc des ruisseaux, les treilles de vignes qui transfiguraient les façades... Il aimait aussi le roulement et le sifflet du train glissant sur le coteau d'en face en direction des villes... Il suivait souvent sa grand-mère chez Pégon-Blachon, Ganivet ou Laniel, les hôtels du village, qui lui donnaient leur linge à laver. Il s'arrêtait parfois chez le boulanger Chapuis scrutant les galettes de gruau posées au bout d'un long manche, et par beau temps rejoignait le jardin familial attenant à la gare, où il attendait le train... Les veillées, il les passait près des carreaux des dentellières et se laissait bercer par le cliquetis des fuseaux et le balancier de l'horloge. Le dimanche enfin, il s'en allait à la messe dans l'imposante église du village, où tout vibrant des empreintes d'une histoire millénaire, il s'emplissait de la fabuleuse résonance du chœur...

Mais laissons Charles conclure ce paragraphe : « C'est de Chamalières que je garde, pour le temps de mon enfance, le souvenir le plus vibrant (...) Chaque fois que je retourne dans ce petit village adossé à la montagne, dont les plus basses maisons touchent à la Loire, je remonte du même coup dans l'histoire de notre terre, dans l'ascendance de ma famille et jusqu'au fond de mon enfance »...



C. Charras - J. Fabbri

Le goût de « l'aventure artistique »

Il semble que sa famille soit en premier lieu à l'origine de son engouement pour ce qu'il appelle lui-même « l'aventure artistique ».

D'abord son père, fondateur d'un cabinet d'invention. Il lui donne le goût de la création. Ensuite son grand-père paternel, détenteur d'un brevet de prévôt d'escrime et figurant occasionnel au théâtre lyrique de Saint-Etienne. Il lui donne le goût du théâtre et du spectacle (les trois mousquetaires, les spectacles de cape et d'épée).

Ensuite, sa ville natale, Saint-Etienne. Une ville industrielle, où s'épanouissent toutes sortes d'activités, de l'extraction du charbon à la grosse métallurgie en passant par la fabrication des cycles, des armes, des soieries, de l'outillage, du chocolat et bien d'autres encore... Elle lui donne le goût du travail.

Et puis son année d'étude en Cagne (préparation de l'école normale supérieure), en 1939, qui lui donne le goût d'apprendre « pour le plaisir d'apprendre ».

Enfin, il y a Chamalières-sur-Loire, jalon essentiel de sa vie d'enfant, où se niche depuis des siècles cette belle église romane. C'est elle qui lui donne le goût de l'art. Il y a un « côté paysan » dans l'art roman. C'est cette rusticité qu'il affectionne... En parlant de l'église de Chamalières, Charles Charras écrit dans son livre « Mon mot à dire »* : « L'église romane est une des plus belles du Velay et je crois bien que ce qui se trouve au plus profond de moi lui ressemble. ».

Qui plus est, Chamalières a inspiré directement son œuvre. Sa pièce « Cinquante minutes d'attente », primée en 1955, met en scène deux personnages dans une modeste gare de village. Eh bien la gare, c'est celle de Chamalières-sur-Loire !... Je vous le disais : homme de théâtre, chamaliérois de cœur !

* Charles Charras, « Mon mot à dire », édition Librairie Nizet, 1995

« Le Président » à Chamalières-sur-Loire

Texte de Charles Charras et André Gille

« Le Président » a été créé au Festival de Carcassonne organisé par France Darry et Jacques Echantillon en juillet 1976. Le café-théâtre « Le Fanal » nous a accueilli en septembre et gardé pendant cinq ans... Puis, « Le Bec fin » nous a hébergé trois années et nous avons terminé par un saut au « Montmorency ».

Trois présidents se sont succédés à l'Élysée pendant cette période.

Créée par les auteurs-comédiens, la pièce a rassemblé une véritable troupe d'interprètes. C'était au plus beau temps du café-théâtre. Nous tous, qui avons beaucoup de réussites derrière nous, faisons la quête à la fin du spectacle sans la moindre vergogne. Nous avons trouvé un moyen plaisant pour l'annoncer. L'un de nous expliquait à la fin de la représentation que le spectacle était subventionné par l'État, et que le public n'aurait rien à payer. Puis l'autre entrait en scène qui annonçait alors que la subvention était supprimée et que nos chers spectateurs étaient ce soir-là mis à contribution. Ceux-ci riaient encore une fois et se montraient toujours généreux. C'était risqué de notre part car, à ma connaissance, je n'ai jamais vu un théâtre ayant subvention sur rue se livrer à ce genre d'expérience, sans doute par crainte de déboires financiers. Mais ces temps sont lointains et aujourd'hui les spectateurs paient leur place !

Les acteurs Pierre Hentz et Yvan Lambert que vous verrez ici ont fait partie de ces distributions successives, ce dernier pendant trois ans. Nous pensons avec « Le Président » avoir écrit une pièce comique et les rires continuels du public nous ont confortés dans cette opinion jusqu'au jour où un metteur en scène qui avait monté la pièce en province nous a dit qu'il l'avait choisie pour son côté « fantastique ».

Après beaucoup de surprises et maintes réflexions, nous nous sommes aperçus que le thème de l'affaire, l'absence de pouvoir chez le chef de l'État, ressemblait bien à un cauchemar dans ses manifestations.

Nous n'avons en rien fait des ajouts. Ce que les spectateurs verront à Chamalières-sur-Loire est exactement semblable aux représentations d'il y a trente ans.

Nous nous étions parfois demandé si « Le Président » serait repris un jour. Et voilà qu'elle l'a été en octobre 2008 au théâtre du Petit Saint-Martin à Paris et qu'elle le sera pour une représentation exclusive à Chamalières-sur-Loire le 2 août 2009. Que tous les organisateurs et contributeurs en soient présidentiellement remerciés.

1^{ère} édition

Manifestation dédiée
au spectacle vivant

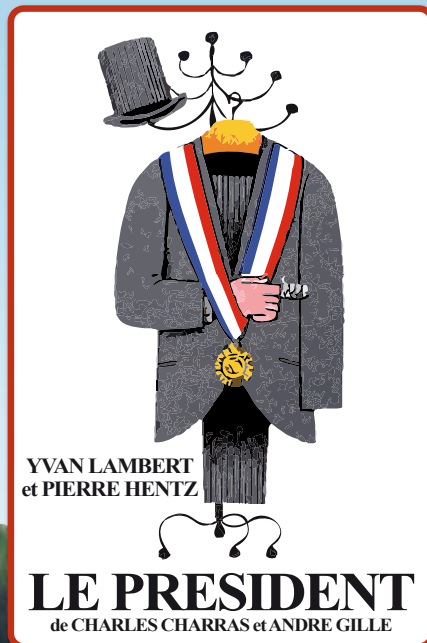
Hommage à
Charles CHARRAS

DIMANCHE 2 AOÛT 2009

Avec en exclusivité :

La pièce « évènement »
de Charles CHARRAS
et André GILLE :

(Plus de 3000 représentations à ce jour)



Sous le signe de la légèreté...

LA BIENNALE DE
Chamalières-sur-Loire
(Haute-Loire)

• • Place de la mairie • •
Programme de la journée

- 13h30/13h50 Performance chorégraphique avec Geneviève CHARRAS-BECKER
La danse de cour investit les rues basses de Chamalières-sur-Loire ...
(Se présenter à 13h15 devant l'office de Tourisme)
- 14h00/14h30 Charles CHARRAS, « Humour et poésie ».
- 14h30/15h00 Inauguration (avec la participation des élus du département)
- 15h15/16h00 Neuf chansons de Charles Charras, Francis Poulenc, Eric Satie, interprétées par Geneviève Charras-Becker (chant) et Christian Vidal (piano)
- 16h30/18h00 Pièce de théâtre « Le Président »
Entrée : 5€
- 18h30/18h50 Performance Chorégraphique avec Geneviève CHARRAS-BECKER
(Se présenter à 18h15 devant l'office de Tourisme)
- 19h00/19h15 Quinze minutes avec Charles CHARRAS, comédien.
- 19h30/21h00 Banquet vellave
- 21h00/22h00 Soirée cinéma : Court-métrage « Une petite note d'humanité » réalisé par Emmanuel Gras avec Charles Charras et Bernard Blancan - Documentaire « Promenade en Haute-Loire » réalisé par Rémi Prosper

Conseil Municipal

De délibérations en délibérations

Conseil Municipal du 29 Août 2008

- Demande de constitution de la commission syndicale (La Fayolle, Granoux, Pieyres) :

Refus de la préfecture, motif : revenu cadastral inférieur au seuil fixé par arrêté Interministériel. Le conseil décide de ne pas poursuivre.

- Participation construction bâtiment entraînement jeunes sapeurs pompiers de l'Emblavez :

Participation de 1,8 Euros par habitant voté par le conseil.

- Embauche de la remplaçante CAE école :

La candidature de Mme Brigitte ROBERT (Vorey) a été retenue.

- Virement de crédit BP 2008 :

Cpte 2313-53: travaux bâtiments communaux : + 15 000 €

Cpte 2318-127: construction dépôt communal : - 15 000 €

Conseil Municipal du 11 Octobre 2008

- Indemnité du Receveur Municipal (Mr Didier DUFOUR)

Accordée au taux de 100% fixé par arrêté interministériel.

+ 30.49 Euros (confection de documents budgétaires).

- Virement de crédit BP 2008.

Cpte 2313-54 : travaux voirie : + 30 000 €

Cpte 2318-127 : construction dépôt communal : - 30 000 €

- Décision modificative CCAS.

Cpte 673 : titres annulés 250 €

Cpte 7031: concessions 250 €

- Partage rémanents coupes de bois section (La Fayolle, Granoux, Pieyres).

Partage en nature réalisé par les bénéficiaires de l'affouage sous la garantie de 3 habitants désignés par le C.M. (Jean Marie BRENAS, Paul DERRAIL et François ALLIBERT).

- Aménagement des abords de l'Eglise (dde de subvention FEADER).

Dépenses HT : 497 718 € (Etude 53 328 €, Travaux 444 400 €).

Recettes : 497 718 € (Subvention DGE: 80954 €, CG2D 40 400 €, fonds propres 376 374 €)

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont AFFICHES en MAIRIE et diffusés par voie de PRESSE.

Conseil Municipal du 06 Décembre 2008

- Montant loyers bâtiments communaux (année 2009):

Logement au-dessus ancienne mairie : 2 930 E

Logement au-dessus ancienne mairie (rénové) : 4 200 E

Logement au-dessus de l'école n°1 : 1 811 E

Logement au-dessus de l'école n°2 : 1 985 E

Gîte de Ventressac : 1 107 E

Logement ancienne poste : 5 700 E

Logement au-dessus de la boulangerie n°1 : 3 670 E

Logement au-dessus de la boulangerie n°2 : 3 670 E

Logement au-dessus de la boulangerie n°3 : 4 200 E

Local office de tourisme (loué à OT Emblavez) : 600 E

Locations salle polyvalente inchangées (idem 2008)

Subventions aux associations inchangées (idem 2008)

- Demande de subventions fonds de solidarité (crue du 2 novembre 2008) : Montant total : 65 551.08 E

- Remplacement du CAE de Mme Brigitte ROBERT par un contrat avenir.

26 heures par semaine pendant 12 mois pris en charge à 75 % par l'état, au lieu de 22 heures par semaine pendant 10 mois pris en charge à 60 % par l'état.

- Décisions modificatives budget 2008:

Cpte 2313-53 : travaux bâtiments communaux : +2 000 E

Cpte 2318-127 : construction dépôt communal : - 2 000 E

Cpte 23 : virement section investissement: +1 000 E

Cpte 2713 : immobilisations en cours : +1 000 E

Cpte 021 : virement section de fonctionnement : +1 000 E

Cpte 722 : régie immobilisations : +1000 E

- Autorisation de dépenses investissement avant le vote du budget : Accord du Conseil.

Conseil Municipal du 07 Février 2009

- Approbation état des restes à réaliser (RàR):

Budget commune :

RàR sur dépenses investissement : 3 296 €.

RàR sur recettes investissement : 98 826 €

Budget régie transport :

RàR sur dépenses investissement : 8 268 €.

RàR sur recettes investissement : 1 455 €.

Budget section Ventressac, Allemance, Chamalières etc...

RàR sur dépenses investissement : 18 891 €.

RàR sur recettes investissement : 0 €

Budget section La Fayolle, Granoux, Pièyres :

RàR sur dépenses investissement : 14 168 €.

RàR sur recettes investissement : 4 450 €

- Ouverture de crédit :

Cpte 2313-53 : travaux bâtiments communaux : +7 000 €

- Elargissement et renforcement de la VC n°7 (Chemin du Pinet) :

DUP demandée au préfet

Cabinet AFACOR chargé de conduire la procédure à son terme.

- Coupe de bois forêt sectionale Chamalières – Ventressac :

- Coupe de bois forêt sectionale La Fayolle-Granoux-Pieyres :

Délégation donnée à l'ONF pour vendre ces coupes avec appel à la concurrence

Ou de gré à gré si des opportunités se présentent.

- Aménagement de la forêt sectionale Chamalières – Ventressac.

- Aménagement de la forêt sectionale La Fayolle-Granoux-Pieyres haute et basse :

Confié à l'ONF pour la période de 2007 à 2017.

Ce projet n'entraîne pas de changement d'usage des biens.

- Annulation de la délibération de l'exonération de la TH et TFB (14/06/2008)

Gîtes, meublés de tourisme et chambres d'hôtes (part communale).

- Exonération de la TH et TFB (nouvelle délibération prise)

Gîtes, meublés de tourisme et chambres d'hôtes (de la part communale à compter du 1/1/2010).

- Redevance occupation du domaine public transport et distribution d'électricité :

Acceptation par le conseil de la redevance (n'a pas été réactualisée depuis le 22/01/1956)

- Chemin du Pinet VC n°7

Demandé de DGE et Amendes de police.

Montant des travaux HT : 200 000 €

Subvention CG2D : 6 750 €

Subvention au titre des amendes de police : 9 000 €

Subvention DGE 2009 : 40 000 €

Fonds propres : 144 250 €

- Vente de terrains à la Fayolle :

Prix fixé 3 Euros le M2 (Mr GUERIN et DORIER)

- Prix de vente des concessions reprises au cimetière :

Terrain nu : 98 € le M²

Caveau : 2000€

Conseil Municipal du 06 Mars 2009

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		62 128,48	114 418,74		114 418,74	62 128,48
Opérations exercice	307 695,78	501 430,90	264 813,97	402 269,76	572 509,75	903 700,66
Totaux	307 695,78	563 559,38	379 232,71	402 269,76	686 928,49	965 829,14
Résultats définitifs		255 863,60		23 037,05		278 900,65

COMPTE ADMINISTRATIF REGIE DE TRANSPORTS

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		6 320,49	41 373,11		41 373,11	6 320,49
Opérations exercice	23 949,31	19 539,70	6 368,84	51 561,11	30 318,15	71 100,81
Totaux	23 949,31	25 860,19	47 741,95	51 561,11	71 691,26	77 421,30
Résultats définitifs		1 910,88		3 819,16		5 730,04

COMPTE ADMINISTRATIF Sections-Ventressac-Allemance-Chamalières etc...

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		21 738,54	1 993,00		1 993,00	21 738,54
Opérations exercice	244	0	0	1 993,00	244	1 993,00
Totaux	244	21 738,54	1 993,00	1 993,00	2 237,00	23 731,54
Résultats définitifs		21 494,54		0		21 494,54

COMPTE ADMINISTRATIF Sections-La Fayolle-Granoux-Pieyres

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		29 990,14	15 981,29		15 981,29	29 990,14
Opérations exercice	542,08	0	23 552,82	25 075,31	24 094,90	25 075,31
Totaux	542,08	29 990,14	39 534,11	25 075,31	40 076,19	55 065,45
Résultats définitifs		29 448,06	14 458,80			14 989,26

COMPTE ADMINISTRATIF CCAS

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		692,25				692,25
Opérations exercice	1 549,50	1 208,00			1 549,50	1 208,00
Totaux	1 549,50	1 900,25			1 549,50	1 900,25
Résultats définitifs		350,75				350,75

- Embauche contrat avenir (aide au personnel technique).

Mr CHAZELLE Edouard a été retenu pour une durée hebdomadaire de 26 heures du 23 mars 2009 au 22 mars 2010.

- Demande de subvention (aménagement du bourg).

Subvention sollicitée auprès du Ministère de la culture.

Plan de financement :

Dépenses HT:	497 728 €
Etude:	53 328 €
Travaux:	444 400 €

Recettes HT:	497 728 €
Subvention DGE:	80 954 €
Subvention CG2D:	40 400 €
Subvention FEDER espérée :	49 773 €
Subvention Ministère Culture :	49 773 €
Fonds propres:	276 828 €

- Taux d'imposition 2009 (inchangé).

Taxe d'habitation : 10.34%

Foncier bâti : 11.58%

Foncier non bâti : 54.63%

Taxe professionnelle : 13.27%

- Affectation des comptes administratifs (2008).

Excédent fonctionnement CA principal : 255 863,60 €

- 207 740,95 € affecté en réserve au compte 1 068

- 48 122,65 € affecté en fonctionnement

Excédent fonctionnement CA CCAS : 350,75 €

- 350,75 € affecté en fonctionnement

Excédent d'exploitation Régie de Transports : 1 910,88 €

- 1 910,88 € affecté en réserve au compte 1 068

Excédent d'exploitation Section Ventressac, Allemance, Chamalières : 21 494,54 €

- 18 831,00 € affecté en réserve au compte 1 068

- 2 663,54 € affecté en fonctionnement

Excédent d'exploitation Section La Fayolle, Granoux, Pieyres : 29 448,06 €

- 24 176,80 € affecté en réserve au compte 1 068

- 5 271,26 € affecté en fonctionnement

- Budgets 2009.

Budget principal

Dépenses et Recettes de fonctionnement : 468 123,00 €

Dépenses et Recettes d'investissement : 7 890,00 €

Budget CCAS

Dépenses et Recettes de fonctionnement : 2 000,00 €

Régie transports

Dépenses et Recettes de fonctionnement : 28 500,00 €

Dépenses et Recettes d'investissement : 33 275,00 €

Budget Section La Fayolle, Granoux, Pieyres :

Dépenses et Recettes de fonctionnement : 7 850,00 €

Dépenses et Recettes d'investissement : 35 064,00 €

Budget Section Ventressac, Allemance, Chamalières :

Dépenses et Recettes de fonctionnement : 5 400,00 €

Dépenses et Recettes d'investissement : 20 868,00 €

- Plan de relance économie relatif au FCTVA (autorisation de signature de convention)

Moyenne des dépenses réelles d'équipement (2004, 2005, 2006, 2007) : 396 788 €

Investissement inscrit au budget 2009 : 399 993 € (347 986 € BP commune + 25 007 € Régie Transports)

- Demande de subvention voyage scolaire CEG Retournac

Subvention à hauteur de 50% par élève (1 seul élève concerné)

Participation de 135 € de la commune sur la part parentale de 270 €.

Chantiers

Réalisations, travaux en cours, projets

Réalisations des travaux de 2008

Tous les travaux programmés en 2008 ont été réalisés (voir bulletin n°1)

Pour l'anecdote, nos tables des bords de Loire sont parties avec la crue de novembre 2008 !

Travaux en cours et projets 2009

- **Acquisition de terrains divers** : Acquisition de terrain à la gare (SNCF et Conseil Général)

- **Salle polyvalente** : Entretien, signalétique, etc ...

- **Travaux église** : Suite et fin.

- **Travaux VVF** : Entretien courant.

- **Achat matériels de bureau** : Divers, école, mairie.

- **Eclairage public** : Changement des ampoules (programme économies d'énergie).

- **Aménagements abords Eglise** : Parvis, jardin et réfection pavage autour de l'église.

- **Construction local communal** : Garage car, camion, tracto-pelle, tracteur.

Atelier et sanitaire pour les ouvriers

- **Travaux divers** : Aération local technique boulangerie.

- **Assainissement Viaspre** : Fonds de concours.

- **Elargissement chemin du Pinet** : Pont et chemin du Pinet.

- **Travaux bâtiments communaux** : Entretien courant.

- **Travaux de Voirie** : Entretien courant de la voirie communale.

- **Acquisition de matériels divers** : Outillage, etc ...

- **Entretien petit patrimoine** : Fours, Lavoirs, Croix, etc ...

Deux nouveaux employés dans la commune



Pierre Louis Paillet



Edouard Chazelle

Toute l'équipe municipale souhaite la bienvenue à Pierre Louis Paillet, nouvel employé communal, et à Edouard Chazelle en contrat avenir.

Nous en profitons pour souhaiter une bonne retraite à Jean-Marc BAROU qui a quitté ses fonctions d'employé communal en fin d'année 2008.

Budget 2009

453 habitants + 283 résidences secondaires

FONCTIONNEMENT

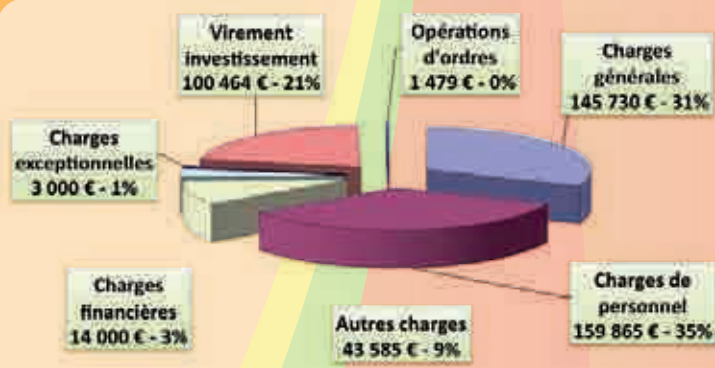
Fonctionnement Recettes 468 123 €

Atténuation de charges	8 200 €
Produits des Services	3 800 €
Impôts et Taxes	128 000 €
Dotations et Participations	224 501 €
Revenus Immeubles	50 000 €
Opérations d' Ordres	5 500 €
Report CA 2007	48 122 €



Fonctionnement Dépenses 468 123 €

Charges à caractère général	145 730 €
Charges de personnel	159 865 €
Charges de gestion courante	43 585 €
Charges financières	14 000 €
Charges exceptionnelles	3 000 €
Virement section d'investissement	100 464 €
Opérations d'ordre entre section	1 479 €



INVESTISSEMENT

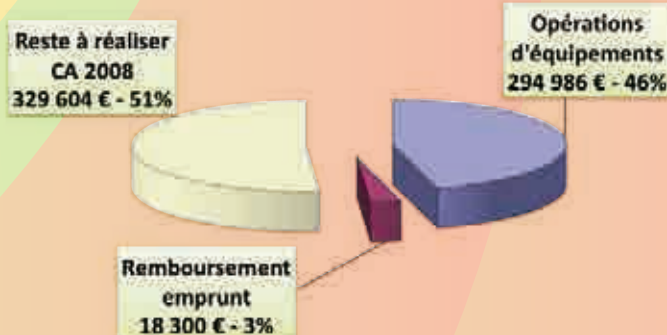
Investissement Recettes 642 890 €

Subvention d'investissement	192 500 €
Dotations Fonds divers Réserves	226 584 €
Virement section de fonctionnement	100 464 €
Opérations d'ordre entre section	1 479 €
Reste à réaliser	93 826 €
Résultat reporté ou anticipé	23 037 €



Investissement Dépenses 642 890 €

Dépenses d'équipement	294 986 €
Remboursement d'emprunts	18 300 €
Reste à réaliser	329 604 €



Délégations données aux adjoints

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122.-18, qui confère au maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints.

Joseph Gibert, 1er adjoint, est délégué aux **finances**, pour l'ordonnancement de dépenses et l'émission des titres de recettes, ainsi que pour les dossiers concernant le **tourisme** et l'**environnement**.

René Barral, 2ème adjoint, est délégué aux **travaux de voirie**, de **bâtiments** et du **personnel technique**.

Les atouts touristiques de Chamalières-sur-Loire



Le prieuré

Chamalières-sur-Loire est un petit village des bords de Loire dominé par deux monts : rive droite, le Mont Gerbizon (1064 mètres), rive gauche, le Mont Miaune (1066 mètres). Face à Miaune, le regard croise encore le mont Chaumont, le mont Pierrelade et puis plus loin, à l'extrême droite, les ruines épiques du château d'Artias juché sur un piton rocailleux. C'est dire si notre village jouit d'un atout paysager d'une surprenante variété. Les amateurs de promenade en forêt apprécieront notamment l'ascension du mont Gerbizon, au sommet duquel le point de vue est remarquable. A noter la présence d'une table d'orientation, support indispensable pour apprécier dans toute sa teneur la beauté du site.

Riche de ses reliefs, de son fleuve, de ses forêts, Chamalières-sur-Loire attire les estivants en recherche de quiétude et de sérénité. Il attire les amoureux de la nature, qu'ils soient randonneurs ou tout simplement ramasseurs de champignons. Nombreux sont aussi les pêcheurs (truites 2ème catégorie) et les amateurs de balades en canoë qui viennent profiter de la beauté du cadre et du calme estival des bords de Loire.

Notre village peut encore s'enorgueillir de posséder l'un des plus beaux sites d'escalade de la région, un site d'intérêt national : le Rocher de Costaros. Dans la foulée, depuis le sommet du suc de Bartou (984 mètres), les touristes pourront emprunter un magnifique sentier de découverte jalonné de stations (voir fascicule : « Le Sentier du Suc de Bartou à Chamalières-sur-Loire » disponible à l'Office de Tourisme ou en mairie).

Chamalières-sur-Loire est aussi un lieu de dévotion et de pèlerinage. Depuis le Xème siècle et pendant plus de huit siècles, les pèlerins y ont vénéré deux reliques : un os du bras de saint Gilles et l'un des saints clous de la Passion conservé depuis 1830 dans le musée d'art religieux du cloître de la cathédrale du Puy-en-Velay. Aujourd'hui, il est une étape incontournable sur l'itinéraire du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle entre Cluny et Le Puy-en-Velay (GR3). Il faut dire que notre village recèle un admirable prieuré. Il a été construit à l'initiative de l'abbaye du Monastier Saint-Chaffre entre la fin du XIème siècle et le début du XIIème siècle.



Le rocher de Costaros et le suc de Barthou

Chaque année, de nombreux visiteurs sont émerveillés par ce joyau de l'Art Roman, dont l'église renferme de magnifiques œuvres d'art comme l'ancienne porte, la fresque de la Vierge, le tombeau de l'évêque et un célèbre bénitier du XIIème siècle taillé dans un bloc de pierre où sont représentés deux prophètes : Isaïe et Jérémie, et deux rois : David et Salomon. L'abside et le cœur en particulier sont la partie la plus originale de l'église. L'abside d'abord, plus large que la nef et les bas-côtés réunis. Le chœur ensuite, avec sa voûte criblée de trente échéas, des petits pots en terre cuite aux dimensions variées qui donnent à l'édifice une acoustique extraordinaire. Pour cette raison, l'église accueille régulièrement des groupes de chant ou de musique sacrés, et tous les ans ceux du célèbre festival de musique classique de la Chaise Dieu. A noter le cloître du Prieuré qui ne manque pas de charme.

Nos politiques ont bien compris l'atout touristique constitué par l'église de Chamalières. Sa restauration le prouve, et jour après jour, chacun peut vérifier l'embellissement de cet édifice.

Enfin, signalons l'ouverture récente de la salle d'exposition permanente de dentelles située au 1er étage de l'Office de Tourisme.

NB : Pour des visites de l'église, guidées ou non, il est utile de s'adresser à l'Office de Tourisme (horaires d'ouverture en page 3 du bulletin).



Fresque " La Vierge et l'Enfant"

La Crue du 2 novembre 2008

« Inondations en Haute-Loire : Du jamais vu depuis 25 ans »
titrait La Tribune-Le Progrès à sa « Une » du 3 novembre 2008.

Ce début d'automne 2008 a été particulièrement pluvieux. Les nappes phréatiques se sont reconstituées. Les terres se sont gorgées d'eau.

Nous sommes à la veille du Week-end de la Toussaint. Depuis le vendredi après-midi, la Haute-Loire est placée en vigilance météorologique de niveau 3 pour un risque de fortes précipitations et d'inondations.

Le samedi soir, tout s'accélère. Les cumuls de précipitations tombées sur les balcons des Cévennes et sur l'ensemble du département font déborder les cours d'eau. Comme lors de la crue du 21 septembre 1980, la Loire et ses principaux affluents deviennent des torrents boueux et méconnaissables semant la terreur sur leur passage.

Nuit de samedi à dimanche à Chamalières-sur-Loire. Il est environ 20h30 quand le maire me téléphone et me demande d'aller voir sur le site « <http://www.vigicrues.ecologie.gouv.fr> » mis en place par le service de prévision des crues de la Préfecture. A cette heure-ci, le niveau de la Loire se situe à 0,97 mètre à Chadrac. Sachant qu'il faut 3 à 4 heures pour que ce niveau soit constaté à Chamalières, je dis au maire en plaisantant : « Si la Loire déborde cette nuit, nous aurons quand même le temps de mettre les chèvres à l'abri » !

A 23 heures, avant d'aller me coucher, et par acquis de conscience, je jette à nouveau un regard sur la courbe de niveau en temps réel de « vigicrues », et là, stupeur, le niveau est monté à 2,89 mètres. J'en informe aussitôt le maire.

Commence alors une nuit cauchemardesque. L'eau continue de monter de près d'un mètre par heure tout au long de la nuit : 3,78 m à minuit ; 4,75 m à 2 heures ; 5,87 m à 4 heures, pour culminer à 7,60 m à 6h40. 7,60 mètres ! Un niveau prévisible à Chamalières entre 10 et 11 heures du matin ! Quelle rapidité ! C'est hallucinant ! Cette Loire, d'habitude si calme, si belle, le long de laquelle il fait si bon flâner par jour de beau temps, devient en quelques heures furieuse et indomptable !



Pour information, depuis 1984, l'Etat surveille la Loire, le Lignon, La Borne, l'Allier et l'Alagnon par un réseau automatisé de capteurs. Le Préfet a arrêté pour les rivières sous surveillance un Règlement Départemental d'Annonce des Crues. Lorsque certains seuils sont dépassés ou risquent de l'être, ce règlement a pour objectif de lancer des alertes aux maires des communes concernées par un risque d'inondation. L'alerte est transmise aux maires et aux adjoints par le service de la protection civile en préfecture, via un automate d'appels téléphoniques.

C'est exactement ce qui se passe dans la nuit du samedi au dimanche à Chamalières-sur-Loire. Vers 3 heures, le maire et son adjoint René Barral ouvrent une permanence de vigilance en mairie et commencent à alerter les riverains les plus vulnérables.

Vers 5 heures, le maire me demande de le rejoindre à la mairie. Les eaux de ruissellement ont envahi le Bourg. Le réseau pluvial est en passe d'être bouché par des coulées de boues et de graviers qui descendent dans les rues à flanc de montagne. C'est impressionnant. René doit se rendre chez lui pour mettre en place des « bâtards d'eau » et éviter ainsi que son domicile soit inondé.

Dans la vallée, et plus particulièrement dans la traversée de la commune, l'eau envahit tout le lit mineur du fleuve. A Combres, la ligne électrique moyenne tension est mise à mal. Les eaux en furie sapent les pieds des pylônes qui s'écroulent les uns après les autres comme un jeu de dominos. Les fils arrachés dans un bruit cinglant se mettent en court circuit et laissent échapper des gerbes d'étincelles spectaculaires. Le courant est coupé sur une grande partie du territoire communal tant au niveau du bourg que des hameaux. Pour certains concitoyens, il le restera jusqu'au lundi midi (il faudra en effet attendre que les services de ERDF aient réparti et mis en service des groupes électrogènes venus de Bordeaux).





Continuons l'état des lieux. L'usine électrique du grand moulin de Déraill est sous les eaux. La production d'électricité est interrompue et de gros dégâts y sont à déplorer. Au village de vacances, les bâtiments des gîtes situés en bord de Loire sont une nouvelle fois saccagés. Au plus fort de la crue, l'eau est montée à 1,80 m. Une eau boueuse les a envahis, confirmant si besoin était leur classement par les pouvoirs publics en zone à très haut risque.

Pour ma part, je réalise combien la topographie de la vallée de la Loire à l'endroit de Chamalières fait du bourg un énorme goulet d'étranglement, un véritable entonnoir qui freine l'écoulement du flot impétueux.

A la mairie de Chamalières, le téléphone n'arrête pas de sonner. Des riverains inquiets viennent aux nouvelles. Il est 8 heures. Alors qu'à Chadrac la décrue est amorcée avec une cote à 7,42 mètres, l'eau ici continue de monter. Les locaux du rez-de-chaussée de la mairie sont même menacés d'inondation. Avec quelques concitoyens présents sur les lieux, nous commençons à monter à l'étage toute chose importante exposée à détérioration : matériels (ordinateurs, téléphones, photocopieur, mobilier), mais aussi dossiers renfermant les Actes et les traces de la vie de la commune et de ses habitants.

Comme prévu, le seuil maximum des eaux est atteint à Chamalières vers 10h45. La décrue peut dès lors s'amorcer. Elle se poursuivra toute la journée et les jours suivants.

Désormais, au fur et à mesure que l'eau se retire, les dégâts apparaissent : murs emportés, arbres arrachés, rives encombrées de débris divers. Les rives de la Loire ont un aspect apocalyptique. Les dégâts matériels chez les particuliers sont difficilement estimables. Sur la voirie communale et rurale, ils sont immenses. Seule satisfaction : aucune victime n'est à déplorer.

Le lundi matin, l'eau s'est entièrement retirée. La cote du niveau des eaux avoisine les 4 mètres. Aidés par les Sapeurs-Pompiers du SDIS de Haute-Loire et des renforts nationaux en provenance notamment de l'Isère et de la Drôme, les employés municipaux et quelques bénévoles s'emploient à dégager et nettoyer l'épaisse couche d'un limon nauséabond qui recouvre tout, sous la salle polyvalente, mais également aux gîtes. Un véritable spectacle de désolation...

Et puis, le temps a passé. Les traces de la crue se sont quelques peu estompées. L'arrêté interministériel du 9 février 2009 (portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de ces inondations par ruissellement et coulées de boues) a été publié au journal officiel.

De son côté, le maire a fait les demandes nécessaires auprès de la Préfecture et des services du département afin que la commune puisse bénéficier des subventions qui pourraient lui être accordées pour remettre la voirie en état. Sans attendre, des devis ont été établis et les travaux ont commencé.

Durant cet épisode dramatique, force est de constater que le plan de secours « spécial inondation Loire » a bien fonctionné. Le centre opérationnel départemental (cellule de crise) a été activé correctement et a fait preuve de son efficacité en matière de coordination de l'ensemble des moyens. Seul bémol : la fragilité des réseaux de distribution ERDF et France Télécom qui dès 9 heures, après coupure de l'électricité, a rendu toute communication impossible.

Du point de vue local, le maire, les élus et les employés municipaux, aidés de quelques bénévoles, ont fait preuve d'un sens des responsabilités incontestable, tant au niveau de la gestion de l'alerte que de l'aide aux sinistrés.

Toutefois, permettez-moi d'attirer l'attention de chacun d'entre vous sur la nécessité d'une vigilance personnelle et d'une prévention individuelle des risques. Ceci permettra de préserver une sécurité maximale des biens et des personnes en cas d'inondations. La Mairie est prête à vous aider et à vous conseiller. N'oublions pas que la Loire est capricieuse et que ses écarts sont légendaires.

Avant de terminer cet article, je voudrais, au nom du maire et du conseil municipal, remercier toutes celles et tous ceux qui se sont engagés auprès de nous pour que ce nouvel épisode cévenol n'ait pas de conséquences matérielles et surtout humaines plus dramatiques. Je citerai notamment l'ensemble des services de l'Etat et du Département, le SDIS bien sûr, la gendarmerie, la DDEA, et plus particulièrement Mr Laurent Wauquiez, Secrétaire d'Etat à l'emploi, Mr Adrien Gouteyron, sénateur, ainsi que Mr Georges Boit, conseiller général. Tous se sont considérablement investis.

Un grand merci également à l'équipe de bénévoles qui a commencé à remettre en état les bords de Loire afin d'effacer les cicatrices de la crue et rendre à ce village son charme et sa beauté apaisante.



Chamalières-sur-Loire : étape incontournable du pèlerinage de *Saint-Jacques-de-Compostelle*

Au Moyen-âge, le pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle situé en Espagne compte parmi les trois grands pèlerinages de la chrétienté avec le pèlerinage de Rome (tombeaux de Saint-Paul et Saint-Pierre) et le pèlerinage de Jérusalem (Saint-Sépulcre).

Tout commence au début du IX^{ème} siècle avec la découverte en Galice du sépulcre de l'apôtre Jacques. Celui-ci est localisé dans un champ qui donnera par extension Compostelle (le champ de l'étoile). Désormais, les « marcheurs de Dieu » vont se rendre à Saint-Jacques-de-Compostelle où sont conservées les précieuses reliques, d'abord dans une église, ensuite dans une cathédrale (à partir du XII^{ème} siècle).

En l'an 950, **Godescalc**, évêque du Puy-en-Velay, est le premier pèlerin étranger connu. Par la suite, grâce notamment à l'impulsion de l'abbaye de Cluny et de son grand abbé, l'auvergnat, Odilon de Mercœur, le pèlerinage devient cher au cœur des croyants du continent tout entier et depuis Amsterdam, Plymouth, Gdansk, Budapest, et bien d'autres pays encore, les pèlerins prennent leur besace et leur bâton à pointe ferrée (dit bourdon) pour se rendre à Saint-Jacques-de-Compostelle.

Aujourd'hui, en France, il y a **quatre routes principales** :

- La **via Turonensis** : Le lieu de rassemblement est situé à Tours. Elle est empruntée par les pèlerins en provenance de Paris et Orléans.
- La **via Lemovicensis** : Le lieu de rassemblement est situé à Vezelay. Elle est empruntée par les pèlerins en provenance de Champagne, Lorraine, Bourgogne, et Allemagne
- La **via Podiensis** : Le lieu de rassemblement est situé au Puy-en-Velay. Elle est empruntée par les pèlerins en provenance du centre de la France et de l'Europe de l'est.
- La **via Tolosanna** : Le lieu de rassemblement est situé à Arles. Elle est empruntée par les pèlerins en provenance d'Italie, de Suisse et d'Europe centrale, ainsi que par les Romieux qui après Rome se rendent à Compostelle.

Chez nous, en Haute-Loire, les pèlerins se rassemblent donc au Puy-en-Velay. Longue de 1600 km, la **via Podiensis** (route du Puy-en-Velay à Saint-Jacques-de-Compostelle) est sans conteste la route la plus fréquentée, et, dit-on, la plus appréciée des pèlerins tant elle est riche de hauts lieux spirituels (Le Puy, Conques, Moissac). Au Puy-en-Velay, on ne peut manquer les visites de la statue de Notre-Dame-du-Puy, de la chapelle Saint-Michel d'Aiguilhe (construite par Godescalc), de la cathédrale atypique avec sa Vierge noire et son sanctuaire roman imprégné d'influences de l'Espagne mauresque.

Pour sa part, Chamalières-sur-Loire est une étape sur l'itinéraire du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle entre Cluny et le Puy-en-Velay (GR3). Partis de Lyon, de Cluny, ou tout simplement du bas de leur immeuble, les pèlerins sont nombreux à faire une halte dans le village pour visiter notre magnifique prieuré du XII^{ème} siècle dont la réputation dépasse les frontières du département. C'est vrai que pendant huit siècles, Chamalières-sur-Loire était aussi un haut lieu de pèlerinage. On y venait pour vénérer deux reliques : un os du bras de Saint-Gilles (vraisemblablement disparu) et l'un des saints clous de la Passion (conservé depuis 1830 dans le musée d'art religieux du cloître de la cathédrale du Puy-en-Velay).

Quel est l'itinéraire exact du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle à Chamalières-sur-Loire ?

Arrivant de Retournac par la coursière de Chantegraille, les pèlerins traversent Ventressac, cheminent le long du château jusqu'au chemin des Louches, passent au lieu-dit « Les Blaches » et empruntent le sentier qui domine la gare pour rejoindre la départementale 103 au niveau du restaurant « Le Prieuré ». A la passerelle, deux possibilités : faire une halte et visiter notre belle église ou continuer en direction de Roche-en-Régner par la coursière de Viaspres, le chemin des Pialoux, puis Tarrier et Mans. (Vous retrouverez cet itinéraire en image dans la rubrique « Village en image » du site internet de la commune actuellement en cours réalisation).

Comment reconnaît-on un chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle ?

Ils sont balisés par un emblème représentant une coquille Saint-Jacques

Pour quelle raison associe-t-on une coquille au pèlerinage ?

Dans l'antiquité, la coquille est symbole d'amour. Elle protège des mauvais sorts et des maladies. Au XII^{ème} siècle, Saint-Jacques-de-Compostelle s'approprie l'emblème et les pèlerins ont coutume de rapporter des coquilles qu'ils fixent à leur manteau. Dès lors, la coquille devient l'un des attributs de reconnaissance du pèlerin, avec le bourdon et la besace.

Annick Dietrich

Calendrier des *Manifestations*

Jeudi 4 Juin à St PIERRE DU CHAMP : Mythologie et astronomie par Céline Beyeler et Christine Pretceille.

Dimanche 14 Juin : Concert de la chorale ARVOLY organisé par Chamalières animation - 16h à l'église.

Samedi 20 et dimanche 21 Juin : 7^{ème} Rendez-vous de Chamalières "La pierre dans tous ses états".

Samedi 20 Juin : Fête de la musique organisée par Chamalières animation : "Les Mégalopins" en concert.

Lundi 13 Juillet : Repas, Feux d'artifices et Bal organisé par Chamalières animation.

Samedi 18 Juillet : Concours de pétanque dès 14h organisé par Chamalières animation.

Dimanche 2 août : Biennale "Charles CHARRAS" et la pièce "LE PRESIDENT" organisé par Chamalières animation.

Samedi 8 août : Concours de pétanque organisé par les Anciens Combattants.

Samedi 15 août : Brocante organisée par le SOU des écoles - Inscription à l'office de tourisme.

Samedi 22 août : Concert du festival de la CHAISE-DIEU à l'église de Chamalières - 16h.

Samedi 29 août : Concert du festival de la CHAISE-DIEU à l'église de Chamalières - 16h.

Samedi 29 août : Soupe aux choux, feux d'artifices et Bal organisé par l'ACCA dès 19h.

Samedi 19 septembre : Concert vocal ou instrumental organisés par Chamalières animation.



Classe de neige pour « petits » et « grands »

Cette année, l'école de Chamalières avait pour projet le départ des enfants en classe de neige. Pour réaliser ce projet, l'association du sou des écoles a organisé de nombreuses manifestations afin de récolter des fonds : vente de bougies d'illumination réalisées par les enfants, vente de brioches, loto, etc...

C'est la semaine du 2 au 6 mars que les enfants du CP au CM2 sont partis en classe de neige à Super Besse, commune située dans le massif du Sancy (Puy-de-Dôme). Une semaine riche en découvertes.

Nos quinze « grands » ont bien sûr pu skier, mais aussi s'initier au Land Art (l'art sur la neige), faire de la luge, visiter le lac Pavin ainsi qu'une ferme fabriquant du Saint-Nectaire. Ils sont tous rentrés en excellent état et ravis de leur séjour. Pas de bras cassés, ni de pieds gelés. Vous pouvez consulter le site Internet de l'école : <http://icileschamallows.blogspot.com/2009/03/voici-le-lac-pavin-qui-situe-besse.html>

En ce qui concerne nos sept « petits », des petite, moyenne et grande section, ils ne sont pas restés sans rien faire. Loin de là ! Ils sont d'abord restés en contact avec les « grands » grâce à Internet. Et puis, les conditions étaient propices à la sieste et aux activités de l'après midi, notamment une journée luge et chocolat chaud au chalet Raffy.

En conclusion, une belle semaine pour tous, petits et grands, heureux de se retrouver dans les paysages enneigés d'Auvergne.



Bibliothèque

Afin de promouvoir la lecture auprès des enfants, et ce en dehors de toute visée scolaire, la bibliothèque de Chamalières-sur-Loire propose à tous les enfants de la commune des animations autour du livre. Elles ont lieu les mercredis de 10h30 à 11h30.

Ainsi, durant le mois de mars, les enfants ont pu écouter des contes, illustrer une histoire lue, participer à une chasse au trésor, découvrir des livres de recettes, et fabriquer des brochettes de fruits et de bonbons...

Devant leur succès (en moyenne participation de 15 enfants), ces animations ont été reconduites au mois d'avril.

Le carnaval de Retournac

Le samedi 14 mars 2009, les enfants ont participé au carnaval de Retournac avec leurs parents. Tous déguisés en hippies, ils ont joyeusement défilés... sur des brouettes de fortune !!! Excellent accueil de Retournac. Belle expérience qu'ils devraient renouveler l'année prochaine, en espérant néanmoins que cette fois-ci ils trouveront un char pour défiler... car à dire vrai, en brouette, le voyage fut un peu long...

Sandrine Gayraud

Salut les Copains !

Vous souvenez-vous des années 60 ? Vous souvenez-vous de l'affluence dans les gares de la vallée de la Loire ? A cette époque, le train était le transport privilégié pour se rendre en vacances. Beaucoup de familles ne possédaient pas de voitures. Aussi choisissaient-elles des villages bien desservis par la SNCF. De ce fait, les bourgs des bords de Loire multipliaient leur population pendant la saison estivale. Il en était ainsi pour Chamalières-sur-Loire, où toute une bande de gamins et adolescents animait le village.

Un jour du mois de juillet 2008, une idée germa dans l'esprit de certains chamaliérois. Pourquoi ne pas organiser une belle soirée de retrouvailles ? Les recherches furent donc lancées, non sans mal, et une date fut fixée au samedi 20 septembre.

Ce jour-là, à la salle polyvalente du village, nombre de copains se présentèrent au rendez-vous. Fortes furent alors la joie et l'émotion. Quoi de plus normal après plusieurs dizaines d'années sans se revoir ! A l'âge de 18 ans, la vie les sépare. A l'âge de la retraite, ils se retrouvent !

De la côte bleue, l'île de Ré, Nice, Toulouse, Paris, Nemours, de la Loire et la Haute-Loire, ils ont répondu « oui ! » à la soirée privée « Salut les copains ! » qui a réuni près d'une centaine de convives. Ici, pas de politique, pas de religion, pas de sujets à se prendre la tête, seulement des anecdotes et des souvenirs.



Se rencontreront-ils encore ? Bien sûr ! Si la vie le permet...

La bande de joyeux lurons s'est séparée au petit matin en se jurant de remettre ça. Salut les copains ! A bientôt ! Bon vent !

Annick Dietrich

Audrin Pascal

Menuisier Ebéniste

Tel : 06 71 65 80 62 - 04 71 65 21 87
 pascal.audrin@tiscali.fr

Jérôme BONCOMPAIN

EBENISTERIE Menuiserie

Réalise tous vos projets bois !
 Tél. Fax : 04.71.57.49.11
 Portable : 06.78.77.30.58

UNE HISTOIRE DE BOIS

ARTISANAT D'ART

Tel : 04 71 09 44 80
 Artisanat d'Art : sculpture-tableaux, bijoux, cadres, jouets...

I.C.H. CHARREYRON
 Diagnostiques techniques




Tel : 06 86 12 79 04
 Email : charreyron.christophe@orange.fr

ARCHITECTURE MODULAIRE

Etudes, Conceptions & Réalisations
 en Béton Haute Performance

Robert MOREL Tél : 06 85 52 02 82
 Les Blaches 43800 Chamalières/Loire
 rob.morel@wanadoo.fr www.architecturemodulaire.com

C. M. RENOV

Maçonnerie, Carrelage, Plâtrerie,
 Charpente, Couverture.

Tél / Fax : 04 71 03 42 74 Le Bourg 43800
 Mobile : 06 73 25 11 06 Chamalières-sur-Loire
 c-m-renov@orange.fr

Daniel MOULIN

TRAVAUX AGRICOLES
 Varennes 43800 CHAMALIERES
 Tel/Fax : 04 71 57 43 82
 Mobile : 06 83 39 23 81

Alain SABY

TERRASSEMENT - TP
 ROUILLER 43800 CHAMALIERES
 Tel/Fax : 04 71 57 42 63

Celaur

Production d'énergie hydroélectrique.
 Conseils - Etudes - Réalisations

Bernard MALLET

Directeur associé
 Le Grand Moulin, Combes
 Téléphone : 06 87 82 98 23
 celaurenergies@wanadoo.fr



MONDIAL PARE-BRISE

Réparation et remplacement tous
 vitrages automobiles et optiques
 Agréé compagnie d'assurances
 Yvon DELOUCHE

06 37 15 47 77



PIERRE SECHE

ETUDE CONSEIL
 MACONNERIE
 FORMATION

MARC SICARD
 La Fouillouse
 43800 Chamalières sur Loire
 06 78 60 29 61
 marc-sicard@orange.fr

Lalibelle

Sandrine Gayraud

Salon de thé · Cafés

Le Bourg - 43800
 Chamalières-sur-Loire

04 71 04 92 60

Pose et revêtement de sols/murs

Michel RIVOLIER

Carreleur

Le Bourg
 Tel : 06 84 65 35 12
 Fax : 04 71 03 44 19
 mazzoyer@wanadoo.fr



Restaurant GANIVET
 Michèle CHARROIN
 Cécile GUYON

Spécialités
 Friture - Hâpées - Grenouilles
 Repas sur commande - Charcuterie de Pays

RANQUETS
REPAS DE FAMILLE
SERVICE TRAITEUR
 (Nulle indépendance)
 43800 CHAMALIERES
 Tél. 04 71 03 42 07



S.A. DESTY

Tel : 04 71 03 45 51 - Fax : 04 71 03 47 58
 Fabricant de Fauteuils de Massage

PLOMBERIE - CHAUFFAGE

Energies renouvelables



Port. 06 83 17 71 67

43800 Chamalières sur Loire



Restaurant Le Frieuré
 Christine et Christophe BARDEL
 La Sarré - 43800 Chamalières-sur-Loire
 Tél. 04 71 03 72 56

BAR - TABAC - PRESSE

Ouverture : 7h00 - 20h00
 Mme Eliane GOUDON Tel - 04 71 03 42 23

ETS REGINATO Thierry

PLÔMBERIE-CHAUFFAGE-ZINGUERIE
 RENOVATION-ELECTRICITE

VARENNES
 43800 CHAMALIERES SUR LOIRE
 06.79.33.13.67

Boulangerie Pâtisserie - P. Vigouroux

Le Bourg
 Ouverture : 6h00 - 19h00 Tel - 04 71 03 43 52



Olivier CHARROIN

Ventressac
 43800 CHAMALIERES

04 71 03 42 07
 04 71 03 70 22

Tous travaux maçonnerie
 Renovation
 Entretien
 Carrelage
 Peinture
 Clôture